



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°AG2025/10/13/1 portant sur

**L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 SEPTEMBRE 2025**

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 13 octobre 2025*

PARTICIPANTS

Monsieur Patrick AMOUSSOU-ADEBLE - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes.**

Monsieur Jean-Marc BOUVET, Administrateur des finances publiques adjoint à la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes.**

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA.

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorière Adjointe, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SCOFFIER Stéphanie, SOURAUD Emmanuel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

44 Membres participants, le quorum de 31 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DEBAISIEUX Jean-Marie, DECROIX Jean-Pascal, FLORENCE Patrick, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, MASSÉ Philippe, SERVANT Lionel, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, DHOSTE Marie-Chantal, LAGRANGE Eric, MANZI Nicolas, PLUMION Nicolas, PUY Michel, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques.**



ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**.
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**.

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**.

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, JASSET Marc, MARIN Christophe, MARIN Matthieu, MARIO Pierre, MOULARD Patrick, PALLANCA Charles, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires**.

Mesdames et Messieurs ALEMANNO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, EBEL Jean-Marie, GAROTTA Mathieu, GIBAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SANTONI Lisa, THEIS James, VALENZA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés**.

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, BILLARD Philippe, CAMY César, CERAGIOLI Geneviève, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MESSIKA Cyril, MOURET Bernard, RAPIOR Blaise, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques**.



VU

- ▶ Les articles 45, 47 et 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur.

CONSIDERANT

- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 45 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, les convocations [à l'Assemblée Générale] doivent être adressées (...) accompagnées du projet de procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, chaque séance d'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance, sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. Le projet (...) est adressé (...) aux membres élus, membres associés, au Préfet de Région (...) afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant l'adoption par l'Assemblée Générale suivante ;
- ✚ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2025 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus, membres associés et au Préfet de Région le 07 octobre 2025, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 13 octobre 2025.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- **APPROUVENT** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

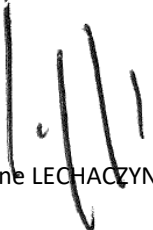
Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 61
Nombre de participants au vote : 44 (quorum : 31, atteint)
Nombre de votes exprimés : 41

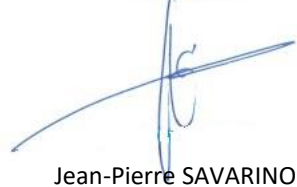
Abstention : 3 Contre : 0 Pour : 41

Nice, le 13 octobre 2025

La secrétaire


Anne LECHACZYNSKI

Le Président


Jean-Pierre SAVARINO